



Réunion du Conseil d'Administration du 19 octobre 2015

Lieu :

Maison des Associations, 05400 Veynes.

Présents :

Jean-Yves TOURTET, Laure PICARD du CHAMBON, Patricia SUBLARD, Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO, Laurent VALLIÈRE, Céline BLAIN, Dominique CHOLET, Fabienne BERTRAND-LARD

Absents excusés : Michel MASCARIN, Hans PENNINGA, Xavier NOPRE

La réunion débute à 18h30

1) Approbation du PV du CA du 24 août 2015

Le PV du 24 août a été approuvé à l'unanimité par voie électronique.

2) Bilan du début de la saison

Accueil des licenciés : l'accueil des nouveaux licenciés n'a pas toujours été réussi, ils n'ont pas assez souvent été intégrés au jeu et ce sont de toute façon toujours les mêmes personnes qui se soucient de jouer avec eux. Les pots de rentrée ont rencontré peu de succès auprès des adhérents (sauf ceux de La Bâtie), ce que nous ne nous expliquons pas vraiment. Nous comptons sur ces deux pots pour faire plus ample connaissance avec les parents des jeunes joueurs notamment et pour nous présenter aux nouveaux.

Nous pensons qu'il serait bon que le CA se présente par exemple à la fin d'un entraînement pour que les nouveaux repèrent les différents responsables du club. Nous profiterions de l'occasion pour rappeler certaines consignes, p.ex. qu'il ne faut pas monopoliser un terrain avec un simple alors que des joueurs attendent, donc privilégier les doubles. Rappeler qu'il faut s'échauffer avant de se lancer dans un match n'est pas inutile non plus !

Nous pouvons aussi faire un mail de rappel de ces quelques consignes. À l'occasion il faudrait d'ailleurs faire le point avec Xavier pour la liste de diffusion qui n'est pas à jour.

Entraînements : le vendredi Dominique a très peu d'enfants à encadrer (juste Fanny et Flora) ; le mardi Laurent est accompagné de Maxence pour l'entraînement des jeunes qui l'apprécie beaucoup et dont la présence permet de mieux encadrer deux jeunes assez dissipés. Le vendredi Laurent et Jean-Yves sont moyennement contents car ils constatent un manque de sérieux. Dylan et Sam ont été souvent absents. Pour ce qui est du 2^e groupe, il s'est stabilisé et il n'y a pas de problème. C'est un bon groupe avec une bonne entente.

Ouverture/fermeture du gymnase : Ce sont toujours les mêmes qui ouvrent et ferment mais pour l'instant nous nous débrouillons.

3) CODEP 05

Interclubs

La liste des joueurs souhaitant participer aux Interclubs a été rendue pour le 15 octobre. Nous présentons une équipe en D2 et une en D3. Les rencontres se déroulent en général sur 4 jours. Il est bon de rappeler que les Interclubs ne sont pas des tournois individuels et que les joueurs doivent s'intéresser aux matchs que disputent les autres membres de l'équipe et les encourager. L'ambiance de l'équipe est un élément majeur en Interclubs.

DAB

Cinq adultes se sont inscrits pour suivre cette formation : Jean-Yves, Jean-Emmanuel, Dominique, Dylan et Rémi. La formation aura lieu à Veynes le 5 et 6/12 et le 30 et 31/01. Fabien Jacob fournira des précisions ultérieurement.

4) Tournois organisés par le club : BAD'in BUËCH, TDJ et GPS

Commission Bad'in Buëch : Laure et Hans souhaitent faire partie de cette commission. Ils ont d'ailleurs préparé les documents suivants : affiche, invitation et règlement particulier qu'ils adresseront sous peu aux membres du CA.

Juge-Arbitre (JA) pour TDJ et GPS

Dates : 28 février 2016 pour un TDJ et 24 avril 2016 pour un GP Adultes de Simples.

Jean-Yves s'est renseigné auprès des 3 JA du département : Gilles Philip souhaite se concentrer sur Briançon, Silvan Etienne

n'a pas répondu et Philippe Cocagne est disponible.

Nous décidons à l'unanimité des personnes présentes de faire appel à Philippe Cocagne comme JA pour ces deux tournois. Pour le Bad'In Buëch nous attendons encore la réaction d'un juge-arbitre contacté par Jean-Yves. Nous nous accordons jusqu'à la fin du mois pour avoir une réponse et prendre une décision (éventuellement faire appel à Philippe)

A propos de l'affiche du Bad'In Buëch, Jean-Yves signale qu'il existe désormais un autre logo du Conseil Général des Hautes Alpes qui est devenu Départemental. Laure et Hans se chargent de le modifier sur l'affiche.

Les documents devront faire l'objet de réflexions et de commentaires assez rapidement car ils sont nécessaires à la demande d'autorisation de la Fédération.

Nous pouvons commencer à réfléchir à différents temps forts du tournoi, p.ex. un dîner à thème pour le samedi soir ? Jean-Yves pourrait disposer de tentes si nous optons pour un barbecue à l'extérieur du gymnase. Le dîner devrait impérativement être réservé au moment de l'inscription au tournoi.

5) Finances

Bilan : Le club a fait un virement de 2000 € sur le livret A. Cette réserve permet de débiter la saison (paiement des licences, achats de volants ou de maillots) et aussi de participer au financement de certaines actions (un projet de déplacement sur les Internationaux de France à Paris Coubertin en 2016 est en cours d'étude).

Prise en charge des déplacements TRJ et compétitions (minibus) ?

Le Codep prend en charge une partie des frais pour les TRJ (qui auront lieu les 14 et 15 novembre à Ollioules). En fonction de la prise en charge par le Codep, le Club complète à raison de 0,33€ le kilomètre.

Le Minibus : à titre informatif, le déplacement à Digne le dimanche en Minibus a coûté 65€ (l'OMS facture 0,25€ le km).

A titre exceptionnel, le club prend en charge le déplacement à Digne mais la prochaine fois nous devons mieux nous organiser et diviser les frais par le nombre de personnes.

Le Minibus n'est intéressant que s'il est rempli (9 personnes avec le chauffeur) et il doit être réservé 3 mois à l'avance. La possibilité de location du Minibus doit être signalée sur la feuille d'inscription à un tournoi et les premiers arrivés seront les premiers à bénéficier de ce transport

Frais engagés par les bénévoles pour le fonctionnement de l'association

Nous convenons de rembourser à Patricia, qui imprime de nombreux documents pour la comptabilité et la facturation, le prix d'une cartouche d'encre.

6) OMS soirée des bénévoles du samedi 28 novembre

Le samedi 28 novembre prochain aura lieu la soirée des bénévoles aux Arcades. La question des bénévoles à récompenser incombe à Jean-Yves et Michel. Par ailleurs, Gilles Vallière, du club de karaté, souhaite récompenser Jean-Paul Chastel et Serge Eysseric pour leur engagement. Nous participerons au petit cadeau offert par les associations sportives veynoises. Précisions à suivre. Laurent précise que cette information ne doit pas être ébruitée d'ici la soirée pour garder l'effet de surprise.

7) Questions diverses

- Poteaux prêtés à La Bâtie Neuve : ils seront récupérés par William en camion le vendredi ou le samedi précédant le tournoi.

- Téléthon : Gilles Vallière s'en occupe et relance les clubs pour savoir s'ils souhaitent offrir un lot pour le Lotto du dimanche. Le club décide de réitérer son geste de l'an passé et de donner 50 € pour l'achat d'un lot.

- Les 28 et 29 novembre un stage de perfectionnement avec Fabien Jacob est proposé à Sisteron. Il y a peu de places, donc ceux qui souhaitent y participer doivent s'inscrire au plus vite. Coût 30 € par personne.

- European Master Games de Nice : Maryvonne y a participé et remporté 2 médailles d'argent.

A titre exceptionnel le club décide de récompenser sa performance sportive par un bon d'achat de 30 € de Larde Sport. Patricia achètera le bon en même temps qu'elle passera commande de volants.

8) Date du prochain CA

- Il n'a pas encore été décidé si le prochain CA aurait lieu le 14 ou le 21 décembre ou bien après les vacances de Noël

La séance est levée à 21h05.



Le président de séance
Jean-Yves Tourtet



La secrétaire de séance
Laure Picard du Chambon